



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
lundi 20 décembre 2021, à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du règlement 808-2021, concernant l'imposition par résolution du taux de la taxe foncière et des taux spéciaux, selon l'article 991 du *Code municipal* ainsi que les frais pour chèque ou ordre de paiement refusé
- 1.4. Adoption du règlement 809-2021, établissant le montant des compensations pour la fourniture de services municipaux (eau potable, eaux usées, matières résiduelles)

2. Administration générale

- 2.1. Adoption du taux de la taxe foncière 2022

3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Demande de dérogation mineure 2021-146 (2^e présentation) – Lot 6 302 495, cadastre du Québec (281, avenue des Feuillus)

4. Voirie

- 4.1. Généreux Construction inc. – Raccordement du puits PE-7 à l'usine de production d'eau potable – Décompte n° 1
- 4.2. Entretien hivernal des chemins et stationnements municipaux 2021-2026 – Ajout au contrat

5. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 17 janvier 2022, à 19 h 30**